

Actualités de la délégation du Bas-Rhin



Crédit photo : Maxime P.

Union Nationale des familles et amis
de personnes malades et/ou handicapées psychiques
34 route de la Fédération, 67100 Strasbourg
Tél. 03.88.65.96.40 | bas-rhin@unafam.org
www.unafam.org/bas-rhin

SOMMAIRE

L'ÉDITO.....	3
NOS ACTIONS 2026.....	4
PERMANENCES 2026	4
GROUPES DE PAROLE 2026.....	5
FORMATIONS 2026	7
MANIFESTATIONS À VENIR	8
ACTUALITÉS	8
DOSSIER THÉMATIQUE.....	10
VIE DE L'ASSOCIATION	12
À ÉCOUTER, LIRE, CONSULTER	15
RECHERCHE.....	15
LA BLAGOUNETTE DE ROMAIN	16



Pour toutes nos actions, vérifier les dates et les coordonnées sur le site qui est mis à jour à chaque modification ou imprévu.

L'ÉDITO

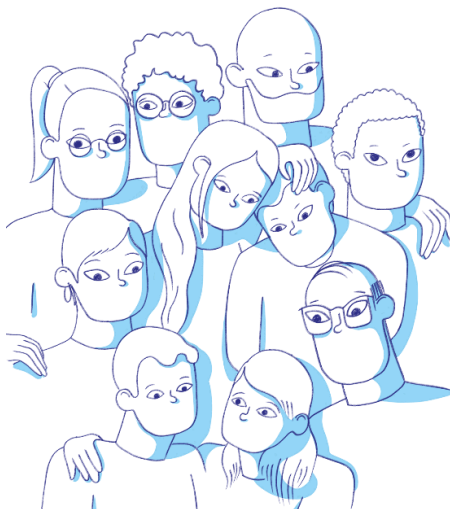
J'ai le plaisir d'assumer la responsabilité d'animer la délégation Unafam 67 et d'avoir renouvelé mon mandat. Afin de poursuivre les actions de l'association en faveur des personnes en situation de handicap et de leurs proches, nous avons besoin de l'engagement de nouveaux bénévoles. Si vous souhaitez nous rejoindre selon vos compétences et vos disponibilités, voici les missions proposées :

- Coordination des groupes de parole et des journées de formation
- Accueil des familles lors des permanences
- Contribution aux bilans et aux demandes de subventions, etc.
- L'UNAFAM propose des formations gratuites aux bénévoles pour chaque mission.

Votre participation est essentielle pour assurer le bon fonctionnement et la pérennité de la délégation.

Rejoignez-nous !

Michelle Escudié
Déleguée Départementale Unafam Bas-Rhin



NOS ACTIONS 2026



PERMANENCES 2026

PAR TÉLÉPHONE

Des bénévoles se relaient pour être à votre écoute du lundi au vendredi :
03.88.65.96.40

EN PRÉSENTIEL

Nos bénévoles vous accueillent pour vous informer, vous aider et vous soutenir :

À STRASBOURG :

 34 route de la Fédération, 67100 STRASBOURG
Dans les locaux de Route Nouvelle Alsace

Les jeudis de 14h à 16h. Si ces horaires ne vous conviennent pas, il est possible de convenir d'un autre créneau en écrivant à bas-rhin@unafam.org.


À LA MAISON DES USAGERS (MDU) – CENTRE HOSPITALIER D'ERSTEIN :

 13 Route de Krafft, 67150 ERSTEIN

Le 2^e jeudi du mois, de 14h à 16h, sur rendez-vous.

Contact : Astrid Schahl 06.38.86.35.40

À LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DES SERVICES – WISSEMBOURG :

 2 rue du Tribunal, 67160 WISSEMBOURG

Tous les 1^{ers} vendredis du mois, à partir de 14h sur rendez-vous.

Contact : bas-rhin@unafam.org


À L'EPSAN DE BRUMATH :

 141 avenue de Strasbourg, 67170 BRUMATH

Tous les 1^{ers} mercredis du mois, de 14h à 16h sur rendez-vous.

Contact : bas-rhin@unafam.org

À LA MAISON DE LA SANTÉ MENTALE :

 4 rue des bonnes gens, 67000 STRASBOURG

Sur rendez-vous.

Contact : bas-rhin@unafam.org



GROUPES DE PAROLE 2026

La participation aux groupes de parole est libre et gratuite. Il est prudent de vérifier les dates définitives sur le site avant de venir : [ici](#)

Pour tout nouveau participant, un entretien téléphonique préalable avec le coordinateur correspondant est nécessaire.

Groupe n° 1 : Schiltigheim – Mme Striegel, éducatrice spécialisée

APEDI - 5 rue Jean Monnet - Salle de réunion au 1^{er} étage

☹☹ De 18h à 19h30, les jeudis 16 avril, 07 mai, 11 juin, 10 septembre

▶ Contact UNAFAM : Astrid Schahl (06.38.86.35.40)

Groupe n° 2 : Strasbourg – Co-animation : Pr Fabrice Berna, psychiatre et un médiateur de santé pair

UNAFAM 67 - 34, route de la Fédération

☹☹ De 18h à 19h30, les lundis 13 avril, 11 mai, 08 juin, 06 juillet

▶ Contact UNAFAM : Michelle Escudié (06.27.41.54.67)

Groupe n° 3 : Obernai – Dr Diviné, psychiatre

Centre socio-culturel Arthur Rimbaud - 2 av. de Gail (salle de formation)

☹☹ De 18h15 à 20h15, les mercredis 29 avril, 27 mai, 24 juin, 30 septembre

▶ Contact UNAFAM : Janine Lutzweiller (09.64.00.45.06)

Groupe n° 4 : Bischwiller – Mme Striegel, éducatrice spécialisée

Salle du Lion d'Or, annexe de la Mairie - 3 rue du Château

☹☹ De 18h à 20h, les mardis 14 avril, 05 mai et 09 juin, 08 septembre

▶ Contact UNAFAM : Michelle Escudié (06.27.41.54.67)

Groupe n° 5 : Sarre-Union / Saverne

☹☹ Les mardis 14 avril, 09 juin, 13 octobre à 17h – au GEM Renaître, 14 rue Flurer, à Sarre-Union

☹☹ Les mardis 12 mai et 15 septembre à 17h – au GEM, Le Phare de Saverne, 1 Quai de l'Ecluse à Saverne

(Les professionnels intervenant dans ces groupes varient d'une réunion à l'autre)

▶ Contact UNAFAM : Clément Decker (06.61.61.45.85)

Groupe n° 6 : Illkirch-Graffenstaden – Dr Meyer, psychiatre

L'Illiade (Pôle associatif) - 11 Allée F. Mitterrand

☹☹ De 18h30 à 20h, les mardis 14 avril, 12 mai, 09 juin

▶ Contact UNAFAM : Liliane Isemann (06.52.08.42.10)

Groupe n°7 : Wissembourg – Mme Eymenier, psychologue

Maison des Associations et des Services - 2 rue du Tribunal

 De 17h30 à 19h, les vendredis 05 juin, 03 juillet, 04 septembre

► Contact UNAFAM : Michelle Escudié (06.27.41.54.67)

Groupe n°8 : Sélestat – Mme Jaeggy, cadre infirmière

Foyer d'hébergement de l'ancienne cour (FHTH) - 14 place du Marché aux Choux

 De 17h30 à 19h, les jeudis 02 avril, 07 mai, 04 juin


► Contact UNAFAM : Anne Klethi (03.88.74.64.20)

► GROUPES SPÉCIFIQUES SUR LES TROUBLES BIPOLAIRES ◀

Groupe n° 9 : Strasbourg – Pr Bertschy, psychiatre, et Pre Bacqué, psychologue

Groupe ouvert à toute personne intéressée par les troubles bipolaires

UNAFAM 34, route de la Fédération

 De 18h à 19h30, les mardis 14 avril, 12 mai, 16 juin, 08 septembre

Groupe n° 10 : Strasbourg – M. Beraldin, psychologue

Groupe de parole pour les proches de personnes bipolaires


UNAFAM 34, route de la Fédération

 De 18h30 à 20h, les mardis 21 avril, 19 mai, 23 juin

► GROUPES SPÉCIFIQUES POUR LES PERSONNES SOIGNÉES ◀

Groupe n°11 (« Parler pour se rétablir ») : Strasbourg – Mme Gamper, neuropsychologue et un médiateur de santé pair – Discussion autour d'un thème


GEM Club Loisirs, 37 avenue de Colmar

 De 16h à 17h30, les lundis 13 avril, 11 mai, 08 juin, 06 juillet, 07 septembre

► S'inscrire auprès de la coordinatrice Michelle Escudié (06.27.41.54.67)

Groupe n°12 (spécifique dépressions) : Strasbourg – Mme Gamper, neuropsychologue et un médiateur de santé pair

GEM Club Loisirs, 37 avenue de Colmar

 De 18h à 19h30, les lundis 13 avril, 11 mai, 08 juin, 06 juillet, 07 septembre

► S'inscrire auprès de la coordinatrice Michelle Escudié (06.27.41.54.67)

Groupe hors Unafam (spécifique troubles bipolaires): Strasbourg – Pre Bacqué, psychologue

Faculté de psychologie, 12, rue Goethe

 De 17h à 18h30, tous les premiers mardis de chaque mois

► S'inscrire auprès de l'animatrice : bacque@unistra.fr



FORMATIONS 2026

Animées conjointement par des professionnel-le-s et des bénévoles de la délégation, toutes nos formations sont **gratuites**, organisées grâce au financement de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), de la CeA et de l'ARS Grand-Est.

Le repas de midi est offert. Elles se déroulent à Route Nouvelle Alsace - 34 route de la Fédération à Strasbourg, sauf exception (précisée ci-dessous).

Renseignements et inscriptions : bas-rhin@unafam.org

Formations à venir, à destination des familles et amis, adhérents ou non :

- 👤👤 **Samedi 11 avril** (9h-17h) : Journée d'information sur la dépression sévère et résistante
- 👤👤 **Samedi 26 septembre** (9h-17h) : Journée d'information sur la dépression sévère et résistante
- 👤👤 **Samedi 03 octobre** (9h-17h) : Mieux accompagner un proche souffrant de troubles schizophréniques
- 👤👤 **Vendredi 16** (14h-17h30) **et samedi 16 octobre** (9h-17h) : Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires
- 👤👤 **Samedi 17 octobre** (9h-17h) : Journée d'information sur les troubles psychiques
- 👤👤 **Samedi 24 octobre** (9h-17h) : Journée d'information sur les troubles anxieux
- 👤👤 **Samedi 21 novembre** (9h-17h) : Les difficultés psychologiques de l'enfant et de l'adolescent
- 👤👤 **Vendredi 27 novembre** (9h-17h) : La tristesse de l'aidant – Comment y faire face ? → [Haguenau](#)

« **Premiers Secours en Santé Mentale** » (PSSM) : Formation à destination de tous.

Les **lundi 16 et mardi 17 novembre** à Strasbourg

Coût : 30€ | Pour plus d'informations : <https://www.pssmfrance.fr/>

Vous trouverez toutes les informations et des précisions sur le contenu de ces formations sur notre site : <https://www.unafam.org/bas-rhin/nos-formations>






MANIFESTATIONS À VENIR

☸ CONFÉRENCE À L'UNIVERSITÉ

Conférence « La santé mentale pour tous - Comment la préserver ? »

 **Mardi 05 mai 2026 à 18h**

 Amphithéâtre AT8 et hall de l'Atrium, Université de Strasbourg

 Inscriptions : 06 27 41 54 67

☸ MOLSHEIM : MARCHÉ DU CŒUR

Pour la 7^e fois, vous pourrez nous retrouver au Marathon du Vignoble d'Alsace. La **marche du cœur** sera à nouveau organisée au profit de l'IMPro SEI du Ried et de l'UNAFAM Bas-Rhin. Vous trouverez toutes les informations pour s'inscrire sur le site du [Marathon du Vignoble d'Alsace](#).

Les 20 et 21 juin, nous tiendrons le stand place de la Monnaie. Nous cherchons des bénévoles du mardi 16 au vendredi 19 juin pour les préparatifs : mise sous enveloppes, confection de paniers, ravitaillements, etc. et pour le rangement lundi 22.



ACTUALITÉS

☸ PARENTALITÉ ET TROUBLES PSY : DES CONSULTATIONS POUR AIDER LES PARENTS CONCERNÉS PAR UN TROUBLE PSYCHIQUE

Cette consultation s'adresse aux parents ayant un trouble psychique et à ceux qui partagent avec eux un rôle éducatif :

- **Parents** qui présentent eux-mêmes une difficulté de santé mentale
- **Co-parents** : conjoints ou ex-conjoints
- **Grands-parents** et autres membres de la famille, en particulier s'ils ont une délégation d'autorité parentale

C'est un espace pour réfléchir aux questions éducatives en tenant compte des difficultés de santé du parent. Les besoins des enfants sont au cœur des échanges :

- Retrouver de la confiance dans son rôle éducatif
- Prendre en compte les retentissements de sa maladie sur la vie de son/ses enfant/s
- Trouver les mots pour lui/leur parler de la situation en fonction de leur âge.

- Anticiper les périodes de fragilité et organiser l'accueil de son/ses enfant/s en cas d'hospitalisation
- Se situer dans les relations avec les professionnels qui ont un rôle dans l'éducation (crèche, école, éducateurs, ...)
- Être orienté vers les ressources nécessaires

Consultation avec une psychologue clinicienne

Gratuit et confidentiel

Sur rendez-vous en visio ou en présentiel au siège de l'Unafam à Levallois Perret

Contact : 01 53 06 30 43 ou accompagnement-parental@unafam.org



🏠 LA MAISON PERCHÉE À STRASBOURG



La Maison Perchée, c'est une association non-médicalisée, basée sur le principe de la pair-aidance, destinée aux jeunes adultes vivant avec des troubles psychiques (trouble bipolaire / borderline / schizophrène / schizo-affectif).

L'association propose de multiples activités pour sociabiliser, développer sa créativité, mais aussi avancer sur son chemin de rétablissement. Des ateliers et conférences sont également destinés au grand public pour contribuer à la déstigmatisation des maladies psychiques. Jusqu'à présent, tout se passait dans le local de la Maison Perchée à Paris et aussi en ligne via la plateforme Canopée.

Depuis 2025, le concept de la Maison Perchée commence peu à peu à s'étendre dans les régions, avec l'ouverture progressive d'antennes locales, comme celle de Strasbourg. **Cette année, l'antenne locale strasbourgeoise envisage plusieurs projets : groupes de parole (cafés sans thé), ciné-débat et stands dans divers évènements.** Nous serons ravis de vous y retrouver !

| Pauline

[Site de la Maison Perchée](#)

⌘ RÉUNION D'INFORMATION PROFAMILLE

La formation psychoéducative Profamille de Strasbourg est portée par l'association « [Troubles psychiques-Tous-partenaires](#) ». Elle est gratuite pour les familles et s'adresse à des **aidants** de personnes présentant des troubles schizophréniques ou apparentés. Elle permet aux familles de mieux comprendre comment faire avec un malade dont certains symptômes paraissent difficiles à gérer : Refus de se reconnaître comme malade, refus de prendre un traitement, opposition, agressivité, manque d'initiative et d'organisation, « paresse », état dépressif, trouble anxieux, toxicomanie. Elle diminue le nombre de jours d'hospitalisation de la personne malade et le risque de suicide.

Les familles apprennent à réduire les conséquences du stress sur leur propre santé. C'est une formation de 14 séances de 4h la première année puis des séances de révision tous les deux ou trois mois, les deux années suivantes. La formation permet de pacifier et d'améliorer la relation au sein des familles, de développer des ressources et de retrouver de l'énergie. C'est un enjeu de santé public.

La **réunion d'information et d'inscription 2026-2028** aura lieu le **vendredi 10 avril à 18h** à la clinique psychiatrique des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Pour plus d'informations, contactez le 06 27 41 54 67.



DOSSIER THÉMATIQUE

⌘ L'ÉPARGNE HANDICAP

De quoi s'agit-il ? Qui peut souscrire à ce dispositif ?

Il s'agit d'un placement d'assurance-vie, auquel on adjoint une option « épargne – handicap ». L'objet d'un tel contrat est de constituer, au nom de la personne en situation de handicap, une épargne destinée à financer un projet ou à obtenir un complément de ressources actuel ou futur.

Le contrat est donc souscrit par la personne en situation de handicap elle-même, représentée ou assistée par son protecteur légal (curateur, tuteur, personne habilitée) le cas échéant. La personne en situation de handicap doit être en âge de travailler et ne pas avoir fait valoir ses droits à la retraite.

Quels sont les avantages de l'épargne – handicap ?

- Les versements sont libres et peuvent être effectués par des tiers (les parents notamment) dans le cadre de présents d'usage ou d'une donation.
- Les versements permettent d'obtenir une réduction d'impôt équivalente à

25% du montant versé dans la limite de 1625€ / an. Le bénéficiaire est le souscripteur s'il est assujéti à l'impôt ou le foyer fiscal auquel il est rattaché s'il n'est pas imposable.

- **L'épargne – handicap est compatible avec les aides sociales : elle ne réduit pas les droits à l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou à d'autres prestations, sauf exceptions.**

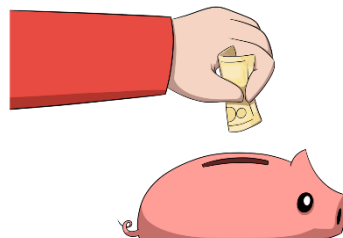
Quels sont les critères d'éligibilité ?

Le code général des impôts expose que ce dispositif doit être réservé aux assurés (en âge de travailler mais pas encore à la retraite) atteints « *d'une infirmité qui les empêche de se livrer, dans des conditions normales de rentabilité, à une activité professionnelle* ». Le majeur doit remplir la condition d'invalidité lors de la souscription du contrat et doit alors justifier de son état par tous moyens de preuve.

Il n'est nullement fait référence à un taux d'invalidité. Ce n'est donc pas parce que le majeur ne dispose pas de carte d'invalidité qu'il ne peut pas bénéficier de l'option « épargne-handicap » contrairement à ce que peuvent prétendre certains établissements.

Quels justificatifs pour les personnes malades ou handicapées psychiques ?

- **La notification de la MDPH** qui attribue l'AAH pour un taux d'incapacité supérieur ou égal à 50% et inférieur à 80%.
- **La mention exigée** : « Ces difficultés ont des répercussions dans votre insertion professionnelle et la CDAPH vous reconnaît une restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi liée à votre situation de handicap ».
- **Les justificatifs doivent être renouvelés** en même temps que les notifications de la MDPH. Certaines banques ont mis en place un service en ligne pour faciliter le renouvellement.



Après de quels établissements souscrire ?

La plupart des établissements banques et assurances sont en capacité de proposer ce type de dispositif. Mais après une petite enquête, l'Unafam 67 a pu constater que la communication fait souvent défaut sur cette question.

En effet les sites internet des divers établissements ne documentent que très rarement avec précision les critères d'éligibilité à l'option épargne - handicap. Les acteurs de terrain n'ont pas nécessairement connaissance de l'exhaustivité de la liste des critères qui évoluent au fil du temps. Il n'existe pas de documents standardisés

d'autant plus que chaque établissement peut avoir des spécificités, même si les bases sont similaires.

Nous recommandons donc, en cas de difficultés, de demander de manière explicite les critères d'éligibilité de l'option « épargne – handicap » auprès de la personne qui vous conseille dans l'établissement de votre choix.

Nos recueils de données sur le terrain :

- **Crédit Mutuel** – Direction Assurance-vie, Epargne Retraite & Epargne Salariale – Assurances
- **Crédit Lyonnais** – LCL rue de la Mésange, Strasbourg.
- **CARAC** – Agence d'assurance - 16, rue du Vieux-Marché-aux-Vins, Strasbourg

Nos ressources documentaires :

Elles vous aideront éventuellement à compléter les informations ci-dessus :

- **Handicap Psychique Protection – Patrimoine**

Prévoir l'après – soi, UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et / ou Handicapées Psychiques) – FRAGILIS (Le Family Office dédié aux personnes vulnérables et à leur famille).

Site : <https://www.fragilis.fr/>

- **Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs - Gestion de Patrimoine et Tutelle – Le guide 2025.**

Morgan Lifante et Brice Moulin, juristes, associés. PÔLE HANDICAP – Cabinet expert en conseil et solutions patrimoniales pour les personnes sous régime de protection et victimes d'accidents.

Site : <https://pole-handicap-patrimoine.com/>

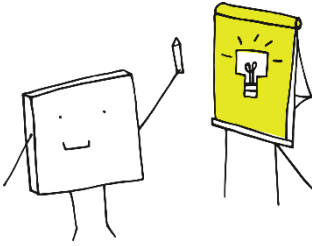
| Yvette



VIE DE L'ASSOCIATION

👤 MON REGARD SUR DEUX FORMATIONS PROPOSÉES PAR L'UNAFAM BAS-RHIN

J'ai eu la chance d'assister à deux journées de formation proposées par l'UNAFAM Bas-Rhin. La première consacrée aux troubles psychiques animée par Véronique Mages, psychologue ; la deuxième consacrée aux troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent, animée par Sandra Rougraff, psychologue.



Outre les très grandes qualités professionnelles et humaines des deux intervenantes, j'ai été marquée par les participants, leur sincérité, leur empathie et leur force d'écoute les uns vis-à-vis des autres.

Les deux fois, ils étaient environ une quinzaine, arrivant tôt le matin sans se connaître, un peu sur la réserve, partageant un premier café, un thé et des petits gâteaux. Très vite, les barrières sont tombées : à chaque fois les présentations claires et étayées par des exemples concrets fournis par les deux psychologues ont résonné chez les personnes présentes. Elles y retrouvaient ce qu'elles pouvaient vivre au quotidien, avec un proche ; elles trouvaient des explications à des actes ou des paroles qui jusque-là avaient pu leur paraître incompréhensibles. Chaque participant, à tour de rôle, s'est ouvert aux autres, a parlé de son vécu, de ses douleurs, de ses peurs. Chacun a été à l'écoute de ses voisins, avec compassion et compréhension, car même si les vécus étaient différents, ils résonnaient en chacun.

Ces deux journées ont été des moments d'intense partage : partage de connaissances et d'informations, partage d'inquiétudes, parfois de larmes, mais aussi partage de chaleur humaine, d'écoute et de rires autour d'un bon repas offert par l'UNAFAM.

| Michèle

« LAS CORRIENTES », CINÉ-DÉBAT DU 18 MARS

Nous nous sommes retrouvés à plus de cent personnes pour voir le film argentin « las Corrientes ».

Nous avons tous apprécié ce film tant sur le plan esthétique que sur l'histoire qui se dessine et nous permet de faire des liens pour comprendre ce que vit l'héroïne du film.

Les échanges furent riches et éclairés par les interventions du Dr Weibel et des internes du Cinépsy : Marie et Chloé.



Pour plus de films, allez sur le site du Cinépsy : <http://facebook.com/ClubCinepsy/>

| Michelle

ASSEMBLÉE ANNUELLE



Samedi 28 mars 2026, s'est tenue notre Assemblée Annuelle. Notre déléguée départementale a retracé les temps forts de l'année 2025. Comme à son habitude, accompagnée de quelques fidèles, elle a pris son bâton de pèlerin pour taper aux portes et obtenir soutien, financement, parrainage, etc.

Nous avons constaté que le millésime fût riche en actions, en participations et idées innovantes. Des éloges particuliers ont été formulés envers notre tout nouveau trésorier dont rigueur et compétences ont été salués par le national. Un merci partagé avec l'ensemble des bénévoles qui contribuent au rayonnement de l'Unafam dans notre département : accueil, accompagnement, écoute, disponibilité, organisation, participations sportives, forums, représentation usagers, MDPH, etc.

En fin de programme, une intervention marquée nous a éclairés sur les activités de l'[ARSEA](#) et notamment leur accompagnement dans la recherche et le maintien en logement de nos proches souffrant de troubles psychiques.

Pour clôturer la matinée, Laetitia Forgeot d'Arc, adhérente et journaliste, nous a présenté ses activités dans la lutte contre la stigmatisation en santé mentale. Soutenue par notre délégation, elle a pu réaliser une série de 12 podcasts dans lesquels elle a interviewé quelques personnes concernées. A travers leurs témoignages, elles nous renseignent sur leur vécu intérieur de la maladie, du trouble qui les handicapent. Elle explique : « Je mets en avant des personnes qui se battent avec leurs démons ». Elle nous présente ensuite son projet en cours : faire des récits croisés de gueules cachées. Le but : « Ecoutez ceux qui vivent au-delà d'un diagnostic et qui osent le dire ! ». **A écouter :**

https://laetitiaforgeotdarc.com/projects/gueules_cachees/

Après ces interventions très intéressantes, nous avons été conviés à nos,

maintenant, traditionnelles knacks, suivies d'un délicieux et alléchant buffet de desserts confectionnés par nos talentueux bénévoles. Merci à tous.

Rendez-vous pris pour la prochaine édition.

| Sylvie



À ÉCOUTER, LIRE, CONSULTER

🧠 [Webinaires] : « Les troubles psy de 0 à 99 ans »

L'association « Positive Minders » a rassemblé tous les webinaires de 2025 sous le titre « Les troubles psy de 0 à 99 ans » en 7 épisodes sur sa [chaîne YouTube](#).



RECHERCHE

🧠 Le placenta, nouveau marqueur potentiel du risque de schizophrénie

Des travaux récents explorent comment certaines signatures génétiques du placenta, influencées par l'environnement prénatal comme l'exposition au THC, pourraient moduler la vulnérabilité psychiatrique ultérieure. Ces données interrogent la prévention dès la grossesse et ouvrent la voie à un repérage biologique précoce des trajectoires à risque.

La schizophrénie apparaît souvent à l'adolescence, après des années de développement cérébral silencieux. Les chercheurs cherchent désormais ses origines bien avant les premiers symptômes. Des travaux récents déplacent le regard vers la période prénatale. Ils interrogent le rôle du placenta, organe clé des échanges entre la mère et le fœtus.

Une équipe de la Western University et du Children's Hospital of Eastern Ontario a publié dans *Biology of Reproduction** des résultats sur l'exposition prénatale au THC. Ces travaux examinent comment certaines signatures génétiques placentaires pourraient signaler un risque accru de schizophrénie. Cette piste relie facteurs environnementaux, expression des gènes et vulnérabilité psychiatrique future, dès la naissance.

[*Identifying established human placental markers of schizophrenia in rodents after gestational \$\Delta\$ 9-tetrahydrocannabinol exposure† | *Biology of Reproduction* | Oxford Academic](#)

[Le placenta, nouveau marqueur potentiel du risque de schizophrénie - Science et vie](#)



LA BLAGOUNETTE DE ROMAIN



Mouton grain de sel



On m'a souvent pris pour un
Un mouton qui bêle.

Mais quand ça déborde, je rebêlé.

Je préfère ça que de n'être qu'anard,

Un canard laquais c'est quand même plus fendard !



Comité de rédaction et relecture : Pauline Borde, Yvette Duret, Anne-Marie Fontenau, Michelle Escudié, Marie-Danièle Maj, Françoise Malavieille, Marine Plantegenet, Sylvie Schiff, Michelle Weltzer / **Mise en forme graphique** : Marine Plantegenet / **Pictogrammes** : flaticon.com / **Site Internet** www.unafam.org/bas-rhin : Marine Plantegenet / **Imprimé par l'Entreprise Adaptée de R.N.A.**



L'édition de « Act'Unafam » a été rendue possible grâce au soutien de :

